

## CONDITIONS D'ACCEPTATION DE L'ÉQUIPEMENT

Les conditions suivantes sont les conditions exigées par Master Battery pour accepter les marchandises envoyées à nos installations par le client. S'ils ne sont pas respectés, le client sera automatiquement informé par le service d'assistance technique (SAT) que le produit ne remplit pas les conditions d'application de la garantie et procédera au retour de l'équipement, en appliquant les délais et les taux de révision expliqués dans le document ci-joint «Informations, délais et taux du SAT».

- Il est recommandé d'envoyer le produit dans son **emballage d'origine** (si le produit en possède un), avec la documentation et les éléments auxiliaires. S'il n'est pas possible d'envoyer le produit dans son emballage d'origine, le modèle et le numéro de série doivent être indiqués clairement et visiblement sur l'emballage.
- Si le package ou l'équipement arrive physiquement **endommagé**, il ne sera pas pris en charge dans nos installations, que ce soit la responsabilité du transport demandé par le client ou de Master Battery. Ce problème sera communiqué au client
  - En cas de dommage lié au transport, le dommage doit être réclamé auprès de la société de transport.
- Tous les équipements doivent être identifiés avec le numéro RMA pour la traçabilité afin d'assurer la pré-autorisation de Master Battery de l'envoi de l'équipement.
- L'équipement doit conserver la **position requise** selon le type de produit et comme indiqué sur l'emballage d'origine.
  - Les batteries qui ont été expédiées palettisées et cerclées ou filmées, afin d'assurer leur transport correct, doivent également être reçues palettisées et cerclées ou filmées. Dans le cas contraire, elles seront rejetées et ce problème sera signalé au client.

Il est à la discrétion de Master Battery d'appliquer ces exigences pour l'acceptation ou le rejet des marchandises envoyées à SAT afin de gérer correctement ce processus.